

NOTRE SÉRIE: "LES TRÉSORS DES ARCHIVES D'OUTRE-MER"

EXTRAIT DU P.V. D'AUDITION DE **BENCHAIBA ABDELHAFID BEN BOUBIA**, DEMEURANT
MECHTA HADJADJ, DOUAR ICHMOUL - P.V. N° 52 DU 30-1-55
 6/6/6: -:-

A milité au sein du P.P.A. - M.T.L.D. et y a adhéré sur les instances de **BENBOULAID Mostefa**. Par la suite et toujours à la demande de ce dernier ainsi que de son frère **BENBOULAID Omar**, l'intéressé a adhéré au C.R.U.A. qui lui a été présenté comme un parti révolutionnaire ayant pour objectif la libération de l'Algérie et le départ des Français de ce Pe

Ci-dessus, la reproduction d'un procès verbal d'audition réalisée le 30 janvier 1955 et signé le 1^{er} février par le commissaire principal, chef du centre d'interrogatoire de Batna.

Guerre d'Algérie : un témoin oculaire de la Toussaint Rouge donne sa version des faits

Les attentats du 1^{er} novembre 1954 sonnent comme le début des événements qui vont aboutir à l'indépendance en 1962.

Par **Thierry NOIR**
 tnoir@laprovence-presse.fr

En 1966, l'État a décidé d'implanter à Aix les Archives Nationales d'Outre-mer. Le bâtiment abrite 37 km de rayonnages, couvrant la période du XVII^e au XX^e siècle. Pour La Provence, les Archives ont ouvert leurs portes sur leurs documents les plus exceptionnels...



Affiche de 1903, pour relancer en métropole la colonisation de l'Algérie, avec la carte des villages "à créer ou à agrandir". / PHOTOS ANOM



Pierre Gombert, l'un des conservateurs, devant les tonnes d'archives encore à dépouiller.

/ PHOTO SERGE MERCIER

Le car, arrivé près du barrage de pierre, s'est arrêté. Ad-joul Kacem s'avance le premier et met en joue avec son Mauser le graisseur (aide-conducteur, NDLR) qui tente de dégager la route. S'approchant ensuite, Chebchoub Lahoud et Benchaïba Abdelhafid tiennent en respect les voyageurs. Chebchoub Lahoucine s'enquiert de la présence du Caïd (chef coutumier adoubé par les autorités françaises NDLR). Celui-ci se fait connaître et descend du car. Une discussion a lieu entre ces deux personnes, à l'issue de laquelle le Caïd est abattu par Chebchoub Lahoucine, après qu'il ait, semble-t-il, sorti son revolver. Les rebelles font ensuite descendre du car les deux seuls européens s'y trouvant, les époux Monnerot que Chebchoub Lahoucine abat à leur tour". Le récit est d'une froideur effrayante, glaçant comme le dépositaire d'une morgue. Daté du 1^{er} février 1955, il est signé du commissaire principal, chef du centre d'interrogatoire de Batna.

C'est un procès-verbal d'audition d'un des participants de cet attentat dit de la "Toussaint Rouge", acte de naissance du FLN, qui symbolise le début de la Guerre d'Algérie.

Les historiens comme les magistrats le savent : un témoignage n'est pas une preuve. Ces aveux sont-ils crédibles ; ont-ils été obtenus abusivement sous la torture ? En tous cas, c'est un indice et les historiens auront à

se pencher sur ce texte qui contredit la version généralement admise que les époux Monnerot, instituteurs auxiliaires fraîchement débarqués de métropole, ont été touchés par les balles tirées pour tuer seulement le Caïd Hadj Sadok... Guy Monnerot succombera à ses blessures et cette mort suscitera un émoi considérable dans tous les territoires français.

C'est le genre de document qui est conservé, et accessible au public, aux Archives nationales de l'outre-mer d'Aix-en-Provence. "Nous avons en rayon l'équivalent de 38 kilomètres de documents sur l'ensemble des possessions françaises, dont 10 km uniquement sur l'Algérie du temps de la présence française" explique Pierre Gombert, l'un des trois conservateurs qui se consacrent uniquement à ces anciens départements français. L'Élysée, les ministères conservent leurs propres archives.

Celles détenues à Aix sont des pièces produites en Algérie jusqu'en mai 62, et ramenées alors. "Encore ne s'agit-il que des archives de souveraineté, les actes de l'administration française. Les archives de gestion (cadastre, état-civil, hôpitaux...) sont restées sur place", précise-t-il.

Toutes ces pièces ne sont pas communicables au public. Le délai est de 75 ans en matière judiciaire, et de 50 ans sinon. Or en mars prochain, on célébrera officiellement le demi siècle des

accords d'Évian, qui ont mené à l'indépendance de l'Algérie. Mais tous les cartons d'archives ramenés à cette date n'ont pas encore été inventoriés. "Il reste encore au moins 40 mètres de documents sur Batna, 120 mètres pour Bône, 50 mètres sur Sétif" récapitule Pierre Gombert.

Fouiller au hasard dans ces cartons est une expérience troublante. L'armée et la police françaises ont, par exemple, soigneusement gardé les documents trouvés sur les Algériens morts dans des embuscades. Dans un portefeuille poussiéreux d'un de ces combattants tués se trouve le carnet que l'Armée de Libération Nationale donnait aux jeunes recrues. Il explique le règlement "militaire", donne des conseils d'hygiène, fournit un alphabet en Morse... Et puis tombe du portefeuille une page bleue, arrachée d'un carnet, écrite en français par une main qui semble enfantine. C'est la profession de foi d'une jeune femme qui explique à son frère les raisons pour lesquelles elle ne veut pas se marier avec celui qui la demande : elle a quitté le domicile familial, dit-elle, non pour devenir une femme au foyer mais "pour combattre".

Un jour peut-être les historiens pourront-ils reconstituer son histoire. Et qui sait ce que ces cartons recèlent, aussi, de la douleur des Pieds-Noirs ; une douleur toujours aussi vive un demi-siècle après la fin de la présence française en Algérie.



Les Archives nationales de l'outre-mer détiennent des centaines de clichés, ici, une manifestation dans le secteur de Constantine, sans doute en 1961.